



# MANDAT "RETEX DE LA CRISE DU FIPRONIL"



**Groupe de concertation**  
**« Retex de la crise du Fipronil »**  
**Mandat**

*Version adoptée le 17 mai 2018*

## **Contexte**

La transformation du Conseil National de l'Alimentation (CNA) en véritable « parlement de l'Alimentation » est l'une des mesures centrales des États Généraux de l'Alimentation (EGA) visant à ouvrir la gouvernance de la politique de l'alimentation et à renforcer la concertation et le débat public sur l'alimentation. Cette évolution a amené les ministres de rattachement du CNA à lui confier une nouvelle compétence, la conduite des retours d'expériences à la suite des crises alimentaires d'ampleur nationale.

Un retour d'expérience (retex) peut se définir par rapport aux objectifs généraux poursuivis :

- « améliorer l'efficacité de la prévention et de la maîtrise des risques ainsi qu'à l'évitement de crise » ;
- « tirer les enseignements positifs et négatifs de l'événement afin de promouvoir ou créer des réflexes, des procédures et des références dans une perspective de prévention des risques et d'amélioration des réponses » ;
- améliorer les pratiques pour la mise en place des ajustements suite aux enseignements tirés ;
- favoriser la résilience des organisations concernées.

La systématisation des retours d'expérience conduits par une instance interministérielle, indépendante et représentative de l'ensemble des acteurs impliqués dans les thématiques de l'alimentation permettra une analyse globale de chaque crise et de ces enjeux dans le but de participer à une meilleure prise en compte des attentes sociétales et ainsi contribuer à l'amélioration du système de sécurité sanitaire.

## **Objectifs**

Le groupe de concertation « Retex de la crise du Fipronil », réunissant les membres du CNA qui le souhaitent ainsi que les structures qui seront utilement associées, a pour mission d'**expérimenter une méthodologie de retour d'expérience adaptée au CNA et de conduire le retex sur la crise du Fipronil.**

## **Attendus**

Le Directeur Général de la Santé, la Directrice Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et le Directeur Général de l'Alimentation ont, par courrier en date du 6 avril 2018, missionné le CNA pour conduire un retex de la crise du Fipronil.

Sur la base d'un prototype méthodologique permettant de conduire un retour d'expérience adapté au contexte du CNA et élaboré au préalable par le secrétariat interministériel, il est attendu :

- d'expérimenter le prototype méthodologique afin de tester son efficacité et appliquer les éventuels ajustements liés à sa contextualisation. En effet, le CNA développe une nouvelle compétence en matière de conduite de retour d'expérience. Il a été retenu d'élaborer une méthodologie préalable sur la base de cadres théoriques reconnus en lien avec des spécialistes du

sujet (notamment l'Institut National de Hautes Études en Sécurité et Justice) et de l'expérimenter pour intégrer les spécificités propres à chaque crise pour laquelle le CNA est saisi. Il est procédé en premier lieu au retex Fipronil. Plusieurs conduites de retex seront nécessaires pour perfectionner la méthodologie choisie.

- de produire des recommandations s'appuyant sur cinq actions à mener:
- dégager une vision globale de la crise « Fipronil », partagée par les différentes parties prenantes, afin de renforcer leurs liens ;
- identifier les points d'attention et proposer en retour des pistes d'amélioration ;
- identifier les points positifs et suggérer les moyens de les capitaliser au besoin ;
- recommander les moyens de valoriser des enseignements ;
- reconnaître le travail de chacun et faciliter la résilience du modèle français.

Ainsi, le rapport qui sera produit à l'issue des travaux suivra les principes d'élaboration des avis du CNA: il fera état de manière détaillée des recommandations issues de la construction consensuelle au sein du groupe de concertation, résultant d'une analyse intégrative des informations associées à la crise Fipronil, s'appuyant notamment sur un processus d'auditions d'experts et de spécialistes.

L'avis du CNA sur le retex de la crise du Fipronil s'inscrira ainsi dans cette perspective commune à tous les avis du CNA tout en s'adaptant à la méthodologie spécifique associée à la conduite d'un retex.

### **Méthode de travail**

Le groupe de concertation sera animé par Karine BOQUET, Secrétaire interministérielle du CNA.

Les invitations et ordres du jour des réunions seront établis par le Secrétariat interministériel, en relation avec le Président du CNA.

Le groupe de concertation devra rendre son avis présentant le retex de la crise du Fipronil avant la fin de l'année 2018.